

La Vie syndicale. Bulletin
mensuel ["puis" : officiel] de la
Confédération générale du
travail unitaire

La Vie syndicale. Bulletin mensuel ["puis" : officiel] de la Confédération générale du travail unitaire. 1911/05/27.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

demain, il rapporta le surplus, sauf un, qui reste introuvable.

J'avoue que je suis prodigieusement intéressé par ces deux voyages. Car, enfin, ou bien M. Champsaur, après demande, gardé chez lui dix-neuf dossiers pour ne les rapporter que le lendemain, et pourquoi faire ? Ou bien il a été obligé d'aller les rechercher ailleurs, et alors, où les avait-il mis ?

Notez qu'il y en a là dedans un peu de tous les âges. Il y en a de 1907, de 1908, de 1900, de 1910. Il y en a même pour lesquels M. Champsaur a laissé tranquillement intervenir la prescription. Quelques frères et amis en auront sans doute profité...

Et maintenant on se demandera sans doute comment de pareils faits ont pu se produire sans qu'on s'en aperçût. Car, chaque mois, le juge d'instruction remet au procureur de la République et au procureur général un état des affaires en cours et les tient au courant de la marche des diverses procédures. Eh bien, c'est fort simple. Chaque mois, le magistrat instructeur remettait un faux état... et voilà tout ! Vous voyez comme c'est simple !

Sans doute, le procureur général aurait pu, aurait dû vérifier ; mais allez donc vous imaginer que le greffier, que le juge, que le procureur de la République vous passent un faux état dûment certifié de la signature du magistrat instructeur !

Voilà, n'est-il pas vrai, une édifiante histoire et une belle silhouette de magistrat politicien. Il est à peine besoin de dire qu'une enquête va être faite et que maintenant tout va rentrer dans l'ordre ; tout, sauf sans doute le dossier qui se promène et qu'on ne retrouvera pas, sauf les amis qui ont échappé à la répression, sauf les coupables qui, ayant pris la poudre d'escampette, brûlent pour M. Champsaur les cierges de la reconnaissance.

On me permettra de faire remarquer que, l'an dernier, le *Journal*, en attaquant ce gaillard-là, ne se trompait pas, qu'il était au-dessous de la vérité, et de me féliciter de l'œuvre d'assainissement que nous avions entreprise.

La parole est maintenant à M. le garde des sceaux. Il est inutile d'affirmer que, s'il ne suffisait pas d'en avoir ici même entretenu le public, nous aurions le regret d'en entretenir la Chambre et de reprendre ailleurs la conversation.

André LEFÈVRE.

(Le *Journal*, 11 mai 1911).

ROULEURS au GUEULARD

Chacun connaît les hauts-fourneaux où la fonte naît de la fusion du minerai avec le carbone représenté par le coke.

Nous rappelons seulement pour mémoire que les parties principales du haut-fourneau sont : l'orifice supérieur ou gueulard où les charges se déversent ; les étalages, l'ouvrage est le creuset où s'effectuent la

fusion, la séparation de la fonte et des parties impures (dites gangue ou laitier ou crasse), est la coulée. Le feu dans le haut-fourneau ne doit s'éteindre que lorsqu'il faut reconstruire le four, après quinze ou vingt ans d'usage. Le brasier est activé par le vent, chassé dans les étalages par les tuyères des machines à souffler. Ce vent dont la puissance équivaut à 700 chevaux-vapeur est porté à la température de 760 à 800° avant d'être lancé en tempête à travers la fournaise. La chaleur lui est donnée par les gaz, produits de la combustion du coke et du minerai ; ces gaz — où l'oxyde de carbone domine — sont recueillis à leur sortie du gueulard ; ils servent, de plus, à chauffer les chaudières, génératrices de vapeur pour les machines à souffler. Les parois du haut-fourneau et des appareils sont refroidies par l'eau qui coule en des tuyaux.

Les boguets de coke et de minerai, hissés au sommet du haut-fourneau sur des monte-charges, sont reçus par les rouleurs au gueulard qui les dirigent sur rails le long d'une plate-forme de bois — le pont — jusqu'à l'orifice du fourneau. Si la plus grande partie des gaz sont recueillis, il s'en échappe pourtant par la mince couronne dans quoi on décharge les wagonnets. Une chaleur cuisante se dégage avec eux. Les rouleurs, à chaque boguet qu'ils déversent, s'exposent à cette chaleur, aspirent les gaz qui les suffoquent. Leur barbe, leur cheveux, leurs sourcils sont grillés. Leur visage, tanné comme un parchemin, est glabre, les yeux privés de cils et rougis par la fumée ressemblent à des blessures, sous la lueur des fourneaux.

Il y a quelques années, ces hommes étaient exposés à un accident particulièrement effrayant. Les monte-charges n'étaient pas pourvus de barrière. Et certains ouvriers, dans leur hâte, il faut travailler vite pour gagner sa journée et sa prime de 50 centimes, poussaient devant eux le boguet vide alors que le plateau du monte-charge n'était pas remonté, et venaient s'abîmer dans la cage de l'appareil, d'une hauteur de vingt mètres. A la suite de ces accidents, tous les monte-charges ont été pourvus de barrières qui se placent et s'enlèvent automatiquement.

Les rouleurs, durant leur douze heures et leur vingt-quatre heures de travail, ne quittent pas le gueulard. Ils prennent là leurs repas. Sur la plate-forme aérienne de petites armoires sont rangées où les ouvriers placent leurs vêtements et serrent leurs provisions. Ils font chauffer la soupe et cuire la portion de viande sur un brasero, à côté de la gueule du haut-fourneau. A moins pourtant que cette gueule ne soit trop avidé ; quand la violence du vent dans les étalages accélère la fusion du minerai ; les charges doivent succéder aux charges, les rouleurs n'ont pas le temps de manger. Nous avons vu, à une heure du matin, des hommes qui, depuis la veille à midi, n'avaient rien absorbé.

Mais quand « la marche » du fourneau est normale, il s'écoule vingt à vingt-cinq minutes entre chacune des charges. Les rouleurs, penchés sur l'orifice, la trémie comme ils disent, surveillent l'affaissement

progressif du minéral. Et lorsqu'ils jugent venu le moment d'ajouter de nouveaux aliments à la fournaise, ils « sonnent la charge » pour les chargeurs du bas.

La nuit, c'est, pour le visiteur, une pittoresque impression.

Du pont de roulage, l'on domine la vallée, gouffre obscur et silencieux où les villages se marquent par des ombres plus épaisses. Au loin, l'horizon est illuminé par le rougeolement des aciéries, pareil aux lueurs que le soleil laisse au couchant, dans les crépuscules d'été. Sur ce fond, s'élève par moment la fusée d'étincelles pourpre et or qui jaillit des convertisseurs d'acier Bessemer, quand on donne le vent.

A portée de la main, les gaz enflammés dansent au-dessus des trimées ; l'usine gronde ; sous le pont qui vibre, on entend le halètement des machines à souffler. Et soudain, éclate une fanfare métallique, le roulement sonore d'une tige de fer sur la tôle, une pluie de notes joyeuses qui tombe régulièrement, une diane capable de réveiller tout un régiment ; c'est la charge. Un rouleur la bat sur un plateau de tôle pendu à une poutre, elle va mander aux chargeurs, à vingt mètres au-dessous, d'envoyer le coke et le minéral. La charge se termine sur une note grave, répétée deux ou trois fois selon que le premier, le second ou le troisième fourneau réclame son aliment. La réponse ne se fait pas attendre : un coup de cloche avertit les rouleurs que le monte-charge est mis en mouvement ; les premiers boguets se présentent.

Mais il arrive que les rouleurs ne voient pas la charge s'affaisser dans le haut-fourneau, elle ne descend plus, le fourneau est accroché !

Certains minerais — et notamment tous ceux qui contiennent du zinc — laissent en fondant une croûte aux parois du haut-fourneau ; ce dépôt grossit, finit par constituer un véritable tampon qui s'oppose à la descente du minéral. Lorsque les pendus — ainsi l'on dénomme ces agglomérations — sont de faibles dimensions, ils se détachent sous le poids des charges. S'ils résistent, on ouvre les appareils à récupérer les gaz ou on les déplace et on lâche à travers le haut-fourneau le maximum de vent. L'ouragan fraie une trouée à travers les pendus. Mais à quel prix souvent ! Il y a douze ans, le haut-fourneau de Rodange (Luxembourg) près Longwy, demeura accroché pendant quarante jours. Tous les moyens mis en œuvre pour percer l'obstacle avaient été vains. Tout à coup, un matin, le fourneau se décroche et les milliers de tonnes de la charge s'abattirent dans le creuset. Le creuset céda, le haut-fourneau sauta, la fonte courut en torrent de feu à travers l'atelier. Dans un rayon de trois kilomètres, les vitres furent brisées. Deux ouvriers furent tués raide, six furent blessés grièvement.

Il est des cas où la puissance du vent se brise contre la voûte, durcie par le feu, qui mure le haut-fourneau. Il faut alors que les rouleurs descendent dans le gueulard et attaquent au pic la couche de minéral qui les porte. Naturellement, on n'éteint pas

le haut-fourneau pour exécuter cette besogne ; ce serait là une perte considérable. On se contente d'arrêter le vent. Les ouvriers travaillent au-dessus d'un vrai volcan : que la voûte cède soudain, les hommes sont précipités dans la fournaise.

Cette catastrophe s'est produite.

A Esch sur l'Alzette (grand duché de Luxembourg, à dix kilomètres de Longwy), le haut-fourneau s'accrocha. Ordre fut donné à sept rouleurs de descendre dans le gueulard et de percer la masse de minéral et de coke avec des barres de fer. Ils obéirent. Subitement, un fracas comparable à celui d'une avalanche retentit ; le fourneau se décrochait, entraînant les ouvriers. Cinq disparurent dans le feu, deux restèrent suspendus au-dessus du brasier, les jambes atteintes par les flammes. On délivra ceux-là, mais des cinq autres, on ne retrouva rien ; le haut-fourneau ne rendit pas un vestige de leurs corps.

Le lendemain, le clergé de Esch-sur-l'Alzette monta solennement sur le pont de roulage et jeta l'eau bénite dans le brasier qui servait de tombe à cinq victimes du travail.

Les rouleurs au gueulard gagnent 4 fr. 50 pour douze heures ; le premier rouleur, leur chef, gagne 5 francs.

Léon et Maurice BONNEFF.

La Vie Tragique des Travailleurs, de la page 93 à la page 98.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

L'homme de science repousse absolument le principe d'autorité. *Jurare in verba magistri* lui est antipathique ; à plus forte raison se soumettre à l'opinion d'une académie où à la majorité d'une réunion quelconque. Il tient à n'admettre que des choses prouvées.

DE CANDOLLE.

(*Histoire des sciences et des savants*).

ooo

Il y a dans la jalousie plus d'amour-propre que d'amour.

LA ROCHEFOUCAULD.

ooo

Notre illusion du libre arbitre n'est pas l'ignorance des causes qui nous font agir... Cette liberté humaine, dont tous se flattent, consiste seulement dans ce fait, que les hommes sont conscients de leurs propres appétits et, en même temps, ignorants des causes qui les déterminent.

Ceux qui croient agir librement rêvent les yeux ouverts.

SPINOZA.

Le Gérant, J. GRAVE.

Imprimerie COQUETTE

83, rue de la Santé — Paris

